

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, avant de demander le consentement unanime de la Chambre, je suis sûr que vous ne verriez aucune objection si je disais au leader de la Chambre que nous avons offert aujourd'hui notre entière collaboration à nos honorables vis-à-vis afin de leur permettre de faire adopter la loi sur la réduction des taux de transport de marchandises, la loi sur les ports, la résolution relative à l'aéronautique, et la résolution ainsi que le bill relatifs à une ligne ferroviaire au Nouveau-Brunswick. Cela démontre sans équivoque notre désir d'aider le gouvernement à faire adopter son programme législatif avant les vacances de Noël. Toutefois, pour nous payer de nos efforts, nos amis d'en face ont fait de l'obstruction lors de la discussion de la loi sur l'aide à la production de charbon. Sans doute, certains de ceux qui siègent de ce côté-ci n'ont pu s'empêcher de conclure qu'il y avait obstruction de la part de certains députés d'outre-Chambre qui ont parlé de questions qui ne regardaient en rien la mesure et ont en outre abordé des sujets qu'ils auraient dû débattre lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

Ceci dit, le leader de la Chambre pourrait nous donner une idée des travaux pour demain et le reste de la semaine afin que nous puissions de nouveau voir jusqu'à quel point et dans quelle mesure nous pouvons aider le gouvernement à appliquer son programme législatif.

L'hon. M. Churchill: J'aimerais remercier tous les députés de la collaboration dont ils ont fait preuve aujourd'hui. Nous avons abattu de la bonne besogne. Je regrette que le député de Laurier ait fait certaines observations sur l'obstruction systématique, lesquelles me paraissent injustes envers les députés qui viennent des régions houillères et que ce problème intéresse.

J'aimerais demain aborder la troisième lecture du bill C-3 modifiant la loi des aliments et drogues, et j'espère que nous n'aurons pas un débat-marathon parce que j'ai

promis, si tout va bien, que le comité spécial présenterait un rapport sur différentes questions relatives aux drogues et aux insecticides, dont nous serons saisis au plus tard vendredi. Il est entendu que, dans ses travaux, le comité étudiera des questions qui ont trait au bill C-3.

Le second article au programme serait la résolution inscrite au nom du ministre du Revenu national et qui porte sur l'Office d'expansion économique des provinces de l'Atlantique. Le troisième portera sur la résolution inscrite au nom du ministre du Commerce et qui a trait à la loi sur le Conseil national de la productivité. Comme quatrième article, le bill dont nous venons à l'instant de terminer la deuxième lecture et qui traite de la production du charbon sera étudié en comité.

Si la Chambre avance ses travaux aussi vite qu'aujourd'hui, nous pourrions passer, en cinquième lieu, au bill C-83 concernant les transformations industrielles et les ajustements de main-d'œuvre et, en sixième lieu, au bill C-70, loi prévoyant la sécurité des personnes employées aux ouvrages, entreprises et affaires qui relèvent du gouvernement fédéral. Si nous venons à bout de tous ces travaux, nous pourrions passer à certaines mesures inscrites au nom du ministre de la Justice et dont nous avons déjà parlé. Je crois que ce programme est suffisant pour occuper la Chambre mardi et mercredi.

J'ai déjà indiqué que nous espérons poursuivre l'étude, jeudi, du bill intéressant l'Office national d'expansion économique.

M. Douglas: Puis-je poser une question au leader de la Chambre? Si nous pouvions obtenir un exemplaire de l'énoncé du mandat du comité, nous pourrions gagner du temps sur la discussion de la loi sur les drogues.

L'hon. M. Churchill: Il a été présenté aujourd'hui.

(A dix heures cinq minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)